

que la prorogation indéfinie du TNP est acquise, nous devons concentrer nos efforts sur les autres défis que posent la non-prolifération et le désarmement nucléaires », a ajouté M. Ouellet.

M. Ouellet a énuméré ces défis comme suit :

- mener à bien les négociations visant la conclusion d'un Traité d'interdiction totale des essais nucléaires;
- entamer les négociations en vue de l'adoption d'une Convention sur l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires;
- renforcer les garanties de l'Agence de l'énergie atomique de manière à pouvoir vérifier plus efficacement le caractère civil des programmes nucléaires des États parties au TNP non dotés d'armes nucléaires;
- faire en sorte que le TNP soit l'objet d'une adhésion universelle.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874